

**DEPARTEMENT DU JURA**  
**CANTON DE BLETTERANS**  
**COMMUNE DE LARNAUD**  
**Tél/Fax: 03.84.44.43.00**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt six juin (26 juin 2020), à 20h30,  
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la  
Mairie, sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 22 juin 2020

**Présent(e)s** : ANTIER Pierre, BLONDEAU-BOZON Sophie, BORNOT-FAIVRE Carine, GORSE Cyril,  
GUERRET Laurent, GUYOT David, LAUBEPIN Ivan, MARTY Paule, NOBLET Jean-Yves, NOBLET  
Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI-NOEL Olivia, VERNET Corinne..

**Absente excusée**: NAUDIN Martine.

**Secrétaire de séance** : TACCHINI-NOEL Olivia.

**Nombre de conseillers**: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 14- Votants : 14

**DIVERS**

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PREEDENTE REUNION DE CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 06 juin 2020

**II - FINANCES**

Après avoir pris connaissance des documents présentés par le Maire, les membres du Conseil  
Municipal :

- Approuvent les comptes de gestion 2019 de la Commune de Larnaud et du budget annexe de  
la Pièce Rougemont, établis par M. POUCHERET Renaud, trésorier de Bletterans
- Approuvent le compte administratif 2019 présentant un excédent global de clôture de 222  
998.85 €
- Votent le Budget primitif 2020 présenté par le Maire, équilibré en recettes et en dépenses :
  - à la somme de 587 931€ pour le fonctionnement et 515 239 € pour  
l'investissement pour le budget communal
  - à la somme de 160 867 € pour le fonctionnement et 30 000 € pour  
l'investissement pour le budget annexe de la Pièce Rougemont
- Maintiennent le taux des taxes locales au même taux qu'en 2019, soit :
  - o \* 17.98 % pour le foncier bâti
  - o \* 27.82 % pour le foncier non bâti
- Décident d'attribuer une subvention de 350.00 € à l'ADMR de DESNES
- M. le Maire précise aux élus que la taxe d'habitation supprimée pour les habitants sera  
intégralement compensée par une dotation de l'Etat de 63 386 €.

**III – PROJET DE PLATEAU SPORTIF**

Le Maire informe les élus du devis présenté par l'entreprise TISSOT TP, qui servira dans un premier  
temps à établir les dossiers de demandes de subventions dès que les conditions de constitution des  
dossiers seront communiquées par les administrations concernées (conseil départemental, conseil  
régional).

**IV – COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE LA DREAL (Direction Régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)**

M. le Maire informe les élus que la DREAL de Franche-Comté est venue visiter un chantier de dépôt de déchets inertes. Le gestionnaire du dépôt a reçu les instructions visant à se mettre en conformité avec la loi. Une nouvelle visite de contrôle aura lieu dans 6 mois.

#### **V – QUESTIONS DIVERSES**

- a) Compte-rendu de la conférence des maires du 24 juin 2020 : bilan des actions menées pendant le confinement.
- b) Mme NAUDIN Martine, responsable de la commission « lien social » a prévu sa première réunion le 30/06/2020 ;
- c) M. NOBLET Jean-Yves, responsable de la commission « bâtiments » programme sa première réunion le 04/07/2020 avec la présentation aux nouveaux élus de tous les bâtiments communaux ;
- d) Mme MARTY Paule, responsable de la commission « Aménagement du territoire, déplacements doux, voie verte... » organisera sa première réunion le 23/07/2020 ;
- e) M. le Maire informe les élus des dates des prochaines réunions de conseil fixées au 31 juillet et au 18 septembre 2020 ;

LARNAUD, le 07 juillet 2020

**David GUYOT**  
**Maire de LARNAUD**